

Le Matin

Quotidien

TELEPHONE N° 242

PORT-AU-PRINCE (HAITI)

VENDREDI 21 AOUT 1925

19^{ème} ANNEE N° 5585

Les Fantarons de la Presse

La presse de l'opposition continue à afficher la prétention d'exprimer l'opinion de la portion éclairée du pays.

Le Gouvernement n'a reconnu la nécessité de la loi que lorsque les délits ont été perpétrés mettant en péril l'ordre social.

Si la tyrannie imaginaire que dénonce si vaine ment « La Poste » existait en réalité, il est infiniment certain que les fantarons de la presse se garderaient d'exprimer aussi librement leur malsaine passion.

« La fraternité de nuit » et « le génie du mal » que l'on a dénoncés depuis longtemps chez M. Pouget le poussent visiblement dans une aventure dont il aura seul la responsabilité et dont il supportera seul les conséquences, car, comme il l'a dit, « la justice veille ! La potence est déjà dressée. »

« La liberté ne saurait être l'indiscipline ; car « la liberté est un sentiment rationnel ; pour que la dignité humaine soit respectée, la discipline doit être consacrée. »

C'est sur la même page où M. Pouget parle d'assassinat qu'il entreprend de discuter l'efficacité du protocole du 28 Mars 1917. Est-il possible d'imposer une politique plus incohérente que celle des meneurs de l'opposition ? Ils proclament la prétendue nullité du protocole, mais, en même temps, expriment des idées qui laissent nettement comprendre le danger auquel nous serions exposés si nous étions livrés à nous-mêmes.

Nous avons à peine besoin de réfuter les critiques d'ailleurs fantaisistes de « La Poste » empruntées à « l'OPINION NATIONALE » contre le protocole de 1917.

Lorsqu'on analyse de près les fausses manœuvres des meneurs de l'opposition, on reconnaît que leurs actes sont empreints de la plus triste inconscience.

Le despotisme, la tyrannie d'après les journaux opposants, se trouvent résumés dans la loi sur la presse. Mais cette loi a été imposée par les excès auxquels se sont livrés imprudemment les opposants eux-mêmes.

« La liberté crée et tempère l'autorité, elle ne doit pas la ruiner. »

Dans un pays, comme le nôtre, où l'esprit critique s'exerce sur des notions imparfaitement comprises, le Gouvernement doit imposer ce que M. Millard appelle « l'éducation de discipline » sans laquelle l'homme n'est pas complet. »

Il est tout de même triste de constater que qu'ilques esprits attardés dans les horreurs du passé ne se soient pas encore rendus à la nouvelle réalité de notre vie politique depuis 1917. Certains se croiraient apostats de renoncer au culte de leur iniquité. Il faut pourtant que l'on reconnaisse, de gré ou de force, que ce passé est à jamais aboli et que qui on ne essaierait de le faire revivre entrerait s'abattre sur son collet la poignée du gendarme, car « la justice veille ! La potence est dressée. »

Maurice Etienne fils Marchandises françaises Port au Prince.

Pas de réclame, mais des prix et de la Qualité.

Venez voir les nouveaux tissus, les chaussures fines, les linons et baptistes fil que vient de recevoir l'aul E. Auxila, et comparez.

Chaussez vos enfants CHEZ H. Balloni fils Ses Chaussures sont les meilleures.

Le Figaro littéraire dans sa livraison du 25 Juillet dernier, a publié cette belle poésie de notre doux poète de l'Amour, du soleil et des roses : Léon Laleau. C'est une pièce à la plus fine esclave et qui occupe à me valait la bonne place que lui a faite le grand périodique parisien. Nous la reproduisons à ce plaisir :

P. P. C.

Laissez moi, cher printemps, vous regarder encore Afin de vous graver aux parois de mon cœur ; Laissez que de mes yeux jaspire vos aurores Pour qu'à jamais ma vie en porte les couleurs

La clarté que se lève au bord du Crépuscule Et qui promet aux cieux la splendeur d'un beau soir Laissez que je la mêle à ces airs que modifie En moi, la flûte d'or du juvénile Espoir

Je vous veux toute en mon âme. Saison vernal ! Toute en mon âme, avec l'azur crayonné du ciel, Les baisers longs du vent aux lèvres des pétales Dont le fard se fendille ainsi qu'un vieux pastel

Car demain mes regards ne pourront plus peut-être, Appuyer leur ferveur au bleu de vos contours Puisqu'à l'émou qui tremble aux replis de mon être Je sens que m'entre au cœur la flèche de l'Amour.

Et pour l'Amour, je vous serai, certes, infidèle, Deux yeux seront aux miens plus beaux que vous, Printemps,

Et bien qu'à mes desirs, vos brises soient une aile Je vous délaisserai pour les mains que j'attends !

LEON LALEAU

Petits Faits de la rue Notez ceci :

Hier, vers 5 heures de l'après midi, la rue des Césars était en grand émoi. Un petit camion de transport, portant le No 3011 et qui descendait la rue, à une allure heureusement modérée, heurta un portefaix du nom de Toussaint Chéry qui occasionna une légère blessure au front.

L'incident était assez banal ; le conducteur du camion s'étant arrêté et engagé à conduire l'homme à l'hôpital. Mais le Tribunal de Paix de la section nord est tout proche et tous les Fondés de voir qui, à cette heure, rôlent dans le quartier en quête de clients, se jettent sur cette petite affaire comme corbeaux sur charogne et voulaient aggraver les choses dans l'espoir évident de gruger et l'auteur de l'accident et la victime.

Mais le chauffeur comprit bien qu'il n'y avait aucun compromis à accepter et que son seul devoir, celui qui lui indiquent d'ailleurs les règlements de la Police, était de conduire le pauvre homme à l'hôpital. Ce à quoi il se décida de très bonne grâce. Mais ce qui eut aussi pour effet de débâter la fureur des Fondés de pouvoir désappointés.

« Un ventre eux même O... A... ivre mort, juré de crever le ventre de son couteau que sans doute, il avait sous sa veste, à tous ceux qui se présenteraient à lui. »

Et le tumulte fut alors à son comble. Cependant il est grand temps que la Police mette sévèrement à la raison ces désœuvrés que le delirium tremens finira par conduire au crime.

Parisiana Dimanche L'affaire Blaireau en 5 parties d'après le roman d'Alphonse Allais, joué par André Brunot de la Comédie Française. ET VIDOCQ 10^{ème} épisode FIN. Entrée 2 3 et 4 Gourdes.

Les annonces de demandes sont importantes pour vous quand vous désirez louer une maison.

Les annonces de demandes sont importantes pour vous quand vous désirez acheter un meuble d'occasion.

Les annonces de demandes sont importantes pour vous quand vous songez à vous débarrasser d'un objet qui vous est devenu inutile.

Les annonces de demandes sont importantes pour vous quand vous avez besoin d'un employé.

Adressez vous au MATIN.

Usine à Glace de Port-au-Prince Avis important

L'Usine à Glace de Port au Prince, fait savoir au Public et au Commerce, que conformément à son contrat passé avec le Gouvernement Haïtien, sanctionné par le Corps Législatif, il est fait défense de se livrer à Port au Prince à la fabrication de la Glace, comme à la vente ou à l'usage de toute Glace qui ne proviendrait de son Etablissement.

Port au Prince, le 20 août 1925 Lee S. PARKS, Vice Président.

Inspection Scolaire de Port-au-Prince Les candidats à l'examen en vue de l'obtention du CERTIFICAT qui leur permettra d'entrer à l'Ecole Nationale de Droit, sont invités à s'inscrire, au Siège de l'Inspection, à partir du 24 août courant. Cet examen aura lieu, au local sus-indiqué, le 14 Septembre prochain à 9 heures du matin. Port au Prince, le 20 août 1925

Il faut toujours se garder de croire, lorsqu'il s'agit de la Patrie, que l'on a pour elle un plus grand amour que tous ses autres fils. Cet égoïsme a engendré souvent bien des luttes fratricides et alors la grande victime est précisément celle que l'on croit aimer les uns plus que les autres : la Patrie.

PAUL DESCHANEL

DÉMISSION DU CABINET

Voici la lettre par laquelle le Conseil des Sec. états d'Etat a remis hier sa démission à Son Excellence le Président de la République :

Port au Prince, le 20 Août 1925 A Son Excellence le Président de la République Palais National.

Monsieur le Président, Le parti politique actuellement au pouvoir représente, sans aucun doute, les véritables intérêts, les intérêts permanents du Pays ; il est le parti vraiment national et progressiste. Estimant qu'aucun sacrifice individuel ne doit être négligé pour assurer son triomphe, et convaincus que le triomphe n'est possible que par la disci-

pline, ainsi que le prouve l'histoire de tous les grands partis politiques, nous croyons opportun, dans la situation présente, de vous laisser votre liberté d'action, en vue des mesures gouvernementales que vous jugerez nécessaires et qui relèvent de votre légitime pouvoir de direction.

C'est pourquoi, en vous renouvelant l'expression de notre dévouement absolu à l'œuvre de Salut National où nous restons unis, nous Vous prions d'accepter notre démission avec l'assurance de nos sentiments les plus cordiaux.

(S)R. AUGUSTE, FERNAND DENIS, HERMAN HERBAUX, DELABARRE PIERRE-LOUIS, LÉON DÉJEAN.

Par suite de la démission du Conseil des ministres contenue dans la lettre ci-dessus, le Président de la République a reconstitué le Cabinet comme suit :

Arrêté BORNO

Président de la République Vu l'art. 75 de la Constitution ; Attendu qu'il y a lieu, par suite de la démission des Secrétaires d'Etat, de former un nouveau Cabinet,

ARRÊTE :

Article 1^{er}. — Sont nommés : Le Citoyen René Auguste, Secrétaire d'Etat de l'Intérieur et des Travaux Publics ; Le Citoyen Hénec Dorsinville,

Secrétaire d'Etat de l'Instruction Publique, de l'Agriculture et du Travail ; Le Citoyen Léon Déjean, Secrétaire d'Etat des Relations Extérieures et des Cultes ; Le Citoyen Timothée Paré, Secrétaire d'Etat de la Justice.

Article 2. — Le Secrétaire d'Etat des Relations Extérieures et des Cultes est provisoirement chargé des Départements des Finances et du Commerce.

Article 3. — Le présent Arrêté sera publié au journal officiel de la République.

Donné à Pétion-Ville, le 21 août 1925, au 122^{ème} de l'Indépendance.

BORNO

Nouvelles Etrangères

Par Cable

Au Maroc

Les préparatifs s'achèvent pour la grande offensive contre les Aïtains

Plusieurs tribus rebelles ont offert de se soumettre Une proclamation du Grand vizir en faveur de la paix

PARIS — Le maréchal Pétain est parti à 19 h. 45 pour Marseille où il embarquera demain pour le Maroc. M. Painlevé s'est entretenu aujourd'hui avec le maréchal avant son départ. Il a déclaré aux journaux que les maréchaux Pétain et Lyauté et le général Naulin arrièreront le plan définitif des opérations d'offensive dont les préparatifs s'achèvent actuellement. Tous les moyens seront accumulés et rationnellement employés pour rendre l'offensive prochaine aussi rapide qu'efficace et aussi peu coûteuse en vies humaines que possible.

Le Président du conseil conclut en disant que malgré les fatigues d'une dure campagne dissipée, le moral des troupes est magnifique. Le maréchal Pétain rencontrera le 20 à Algéiras le général Primo de Rivera, ils discuteront la coopération des troupes franco espagnoles.

RABAT — D'après les derniers renseignements, l'attaque française sur le front continue à se développer très favorablement, l'ennemi semble vouloir ébaucher des résistances mais ne peut s'opposer à la progression de nos quatre

colonnes. Le commandement du secteur central a été confié au général Marty.

FEZ — Les meilleurs gouvernements français ont été fort émus. Un corps d'armée français est en la région troublée de Tzoul au nord de Taza et les avions harcèlent dans leur retraite vers les tribus hostiles qui autrefois menaçaient Taza. Le but principal de cette opération est de dégager complètement les lignes de communication et de perfectionner les moyens de transport afin que l'offensive puisse être exécutée rapidement et d'une manière décisive. Beaucoup de tribus hostiles du Resi Stantesson ont offert leur mission. Le grand vizir a fait répandre par avions et par millions des copies d'une proclamation prescrivant aux rebelles de se soumettre et les avertissant que la France et l'Espagne triompheront finalement.

A propos de la dette de guerre belge et française WASHINGTON — Un accord est intervenu entre la commission américaine de la dette et la mission financière au sujet de la